COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2026_1709_05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 4
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le dix-sept septembre deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.
Date de convocation : 10 septembre 2026

PRESENTS :
BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoït (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI) FIZET Marie (CCVAI)

ABSENTS :
DALLERY Bernadette (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :
PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) représentée par FOREST Jean-Michel (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Signature d'une convention de partenariat avec la SAFER Auvergne Rhône Alpes

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_05-DE
AGEDI

Vu le Code rural et de la pêche maritime,

Vu les missions de la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes en matière de gestion foncière, de développement rural et de préservation des espaces agricoles et naturels,

Considérant la proposition de la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes de formaliser un partenariat avec la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable

Considérant l'intérêt de renforcer la collaboration entre la collectivité et la SAFER pour améliorer la gestion foncière et soutenir les projets locaux,

Considérant les objectifs partagés en matière d'agriculture, de développement économique et de protection de l'environnement,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention de partenariat proposée par la SAFER Auvergne Rhône-Alpes, qui prévoit l'accompagnement de la CCVAI sur l'ensemble des enjeux fonciers liés à son territoire notamment

·**Veille foncière et suivi du marché rural**, avec transmission d'un bilan annuel.

·**Expertise, études et ingénierie foncière** pour aider la collectivité à définir et conduire sa politique foncière.

·**Accompagnement des projets agricoles** : installation, transmission d'exploitations, maintien des productions locales et sécurisation du foncier agricole.

·**Soutien aux projets de développement économique, touristique et résidentiel** en milieu rural.

·**Conseil en matière d'urbanisme** et information sur les possibilités d'intervention de la SAFER en zones agricoles et naturelles.

·**Médiation et recherche d'équilibres entre les différents usages du territoire** : agriculture, habitat, tourisme, environnement.

ARTICLE 2 : AUTORISE Le Président à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_05-DE
AGEDI

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 17/09/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET ISABLE
LOIRE

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 21.09.26
et de la publication le : 21.09.26
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_05-DE
AGEDI